

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LER-457900100

Nous soussignés, L'est Républicain SA représenté par son président, Christophe MAHIEU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 02/05/2025 Support de parution : L'Est Républicain

Département de parution : Territoire de Belfort, Doubs

PREFET **DU TERRITOIRE DE BELFORT**

Avis de consultation du public Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement
Commune de BOUROGNE

Une consultation du public sera ouverte du lundi 19 mai au lundi 16 juin 2025 inclus sur la demande d'enregistrement présentée par la société TRABET concernant son projet d'exploitation d'une centrale d'enrobage mobile sur le territoire de la commune de BOUROGNE.

L'installation est répertoriée dans la nomenciature des installations classées sous le régime de l'enregistrement par référence aux rubriques n° 2521-1 (centrale d'enrobage au bitume de matériaux routiers à chaud) et n° 2517-1 (station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques. Superficie de l'aire de transit supérieure à 10 000 mz).

Le dossier de demande d'enregistrement présenté par la société TRABET dont le siège social est situé 35 rue des Aviateurs - 67500 HAGUENAU est tenu à disposition du public à la mairie de la commune de BOUROGNE aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à ce effet à la mairie de BOUROGNE et pourra également adresser se remarques avant la fin de consultation du public : - par lettre au préfet, à l'adresse suivante : Préfecture du Territoire-de-Belfort Direction de l'animation des politiques publiques interministérielles Bureau de l'aménagement du territoire et de l'environnement 1 rue Bartholdi - 90020 BELFORT CEDEX; - par courriel à l'adresse électronique suivante : pref-consultation-icpe@territoire-de-belfort.gouv.fr

Le présent avis, accompagné de la demande présentée par la société TRABET, est également consultable sur le site internet de la préfecture : https://www.territoire-de-belfort.gou/rff - Rubriques: actions de l'Etat / environnement / participation du public, consultations et enquêtes publiques / participation du public, consultations et enquêtes publiques / participation du public, consultations et enquêtes publiques en cours.

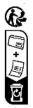
L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le préfet du Territoire de Belfort.

L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Pour le préfet et par délégation, la cheffe du bureau de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Laurence SCHLOTTER

457900100

Lien de l'annonce : https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Territoire-de-Belfort/L-Est-Republicain/installations-classees-protection-de-l-Environnement-BOUROGNE-PDHI.html



Christophe Mahieu

Président de l'Est Républicain

L'EST RÉPUBLICAIN 54180 HOUDEMONT